

# Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE

TOURETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE



EN OCTOBRE, LE PAPE FRANÇOIS NOUS INVITE À

## PRIER POUR LA MISSION PARTAGÉE DE L'ÉGLISE

*Alors que s'ouvre la deuxième session de la XVIe Assemblée du Synode des évêques, le Pape François invite l'Église à prier pour la «mission partagée» entre les prêtres, les religieux et les laïcs. Que l'on soit «chauffeur de bus», «agricultrice» ou «pêcheur», souligne François, chacun est appelé à participer à la mission de l'Église par le témoignage de sa propre vie.*

«Nous, les prêtres, ne sommes pas les maîtres des laïcs, mais leurs pasteurs». Par cette phrase, le Pape François résume sa vision de la synodalité et insiste sur l'importance de donner de la place à tous dans l'Église, consacrés comme laïcs. Pour le Saint-Père, tous les membres de l'Église ont une égale mission, sans lien hiérarchique mais complémentaire. Pour lui, Jésus a appelé les baptisés «non pas pour que les uns soient supérieurs aux autres, ni pour que les uns soient d'un côté et les autres de l'autre, mais afin que nous nous complétions». Cette responsabilité de la mission, partagée entre les différents membres de l'Église, est d'ailleurs le sujet de la deuxième session de la XVIe Assemblée du Synode des évêques. Pendant trois semaines, 368 participants, qu'ils soient laïcs, religieux, prêtres ou évêques, s'interrogeront sur les manières de permettre à tous les baptisés de vivre sa propre vocation au sein de l'Église universelle. Cette place faite aux laïcs s'accompagne d'une responsabilité. En effet, pour le Saint-Père, «les laïcs, les baptisés, sont chez eux dans l'Église, et ils doivent en prendre soin». Le Souverain pontife conclut sa vidéo en nous encourageant à prier pour que «l'Église continue à soutenir, de toutes les manières possibles, un style de vie synodal, sous le signe de la coresponsabilité, en favorisant la participation, la communion et la mission partagée entre prêtres, religieux et laïcs». (Source: vaticannews.va)

QUE NOUS DEMANDE LE PAPE FRANÇOIS POUR EMPRUNTER LE CHEMIN DE LA SYNODALITÉ?

- CORESPONSABILITÉ
- OUVERTURE À UNE MISSION PARTAGÉE
- PROMOUVOIR ET AIDER LA PARTICIPATION
- FAVORISER L'ÉCOUTE ET LE DISCERNEMENT
- TOUJOURS SOUTENIR LE MODE DE VIE SYNODAL.

LA CORESPONSABILITÉ AU SEIN DE L'ÉGLISE



NOUS SOMMES  
CORESPONSABLES  
DE LA MISSION,  
NOUS  
PARTICIPONS  
ET VIVONS DANS  
LA COMMUNION  
DE L'ÉGLISE.

Pape François

## Suite de la catéchèse sur les sacrements

### LE SACREMENT DE LA CONFIRMATION

Pour vivre pleinement en chrétien, il est nécessaire de recevoir le don de l'Esprit-Saint. C'est le rôle de la confirmation dans le trio des sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, eucharistie, confirmation). Communiquée par une onction d'huile et une imposition des mains, en général par l'évêque du diocèse, la confirmation insuffle au baptisé la force de répandre la foi, en acte et en parole, en vrai témoin du Christ.

La confirmation est un sacrement vers lequel tout baptisé doit tendre, quel que soit son âge. Elle n'est pas réservée à une élite ou aux plus forts, aux plus engagés, aux plus saints ou aux plus intelligents !

#### Qu'est-ce que la confirmation plus précisément ?

Au plan humain, comme au plan chrétien, tout n'est pas donné d'un coup. Après le baptême, qui est le sacrement de la naissance à la vie chrétienne, qui fait être chrétien et fils adoptif de Dieu, la confirmation, sacrement de la croissance et de la maturité spirituelle, fait agir en chrétien

et confère une mission. Le sacrement de confirmation donne les sept dons de l'Esprit Saint pour fortifier le confirmand dans la foi.

La confirmation perfectionne et complète l'effet du baptême. Elle joue dans la vie du chrétien le rôle indispensable de la Pentecôte qui rend les apôtres capables de témoigner de leur foi. Un peu comme un entraîneur envoie un footballeur sur le terrain en lui posant la main sur l'épaule pour lui communiquer sa confiance, ainsi le baptisé entre sur le terrain de sa vie coaché par l'Esprit-Saint qui le guide et le fortifie.

Grâce à cet Esprit aux sept dons, le chrétien sait ce qu'il a à faire et comment remporter la victoire. Ce don de Dieu motive du fond de l'être. La confirmation fait du baptisé un adulte dans la foi. Elle rend capable peu à peu de s'engager pour le Seigneur.

---

### À QUI S'ADRESSER POUR RECEVOIR LE SACREMENT DE LA CONFIRMATION ?

**Ici, à la paroisse Saint Pons. Se faire connaître auprès des veilleurs de la paroisse dans chaque communauté locale et prendre rendez-vous en même temps avec le curé pour un accueil et un discernement.**

---

### LA CONFIRMATION, POUR QUI ET QUAND ?

Le sacrement de la confirmation est généralement proposé aux jeunes de 7 à 14 ans qui ont reçu le baptême enfant. Mais on peut recevoir le sacrement de la confirmation à tout âge. La personne qui le reçoit confirme son baptême. Il faut être baptisé pour recevoir le sacrement de la confirmation, car tous les sacrements viennent déployer et soutenir la grâce initiale du baptême pour nous permettre d'être toujours davantage enfant de Dieu.

On peut en faire la demande librement à son curé.

Dieu attend toujours patiemment la naissance de ce désir. Si la demande n'est pas mûre, si on ne se sent pas libre, on peut toujours différer la confirmation. On ne peut forcer personne doué de raison à recevoir le sacrement de la confirmation.

La confirmation est donnée aux adultes qui reçoivent le baptême

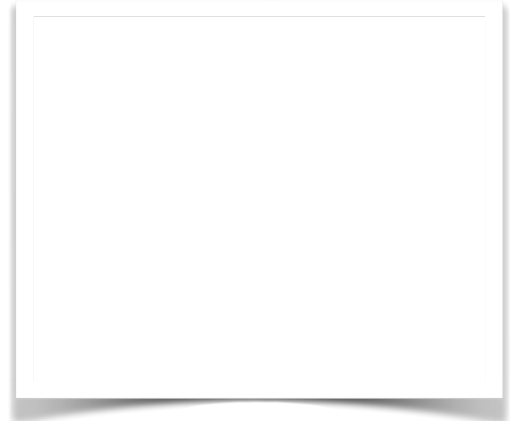
dans la nuit pascale, comme au temps des premiers chrétiens, ils reçoivent le sacrement de la confirmation et celui de l'eucharistie dans la célébration de la nuit de la Résurrection.

Pour les jeunes et les adultes baptisés pendant l'enfance, ils reçoivent la confirmation lors d'une célébration propre, habituellement donnée à partir de l'âge de l'adolescence, souvent en fin de collège en 3<sup>e</sup>.

Les adultes, baptisés enfants et qui n'ont pas été confirmés, sont aussi invités à recevoir le sacrement de la confirmation quel que soit leur âge. Il est nécessaire pour être pleinement chrétien, en particulier pour vivre pleinement le mariage chrétien. Ce peut être à l'occasion d'une étape de conversion ou de redécouverte de la foi...

## Agenda du mardi 22/10 au Dimanche 03/11/24

Mar 22 <i>St Jean Paul II</i>	17h30 à 19h sacrement du pardon	<b>Permanence de confessions à l'église de Tourrette</b>
Mer 23 <i>St Jean de Capistran</i>	18h Messe à Saint André	
Jeu 24 <i>St Antoine Marie Claret</i>	18h Messe à Aspremont (Les Salettes)	
Ven 25 <i>De la férie</i>	Pas de messe à Tourrette 18h Messe Levens (chapelle Noire)	
Sam 26 <i>Bse Vierge Marie</i>	<b>18h Messe à Tourrette</b>	
Dim 27 <i>30° dimanche du Temps Ordinaire</i>	<b>10h Messe ND de la Paix (Aspremont) 9h30 messe à Saint André 11h Messe à Levens</b>	
Mar 29 <i>De la férie</i>	<b>17h30 à 19h sacrement du pardon</b>	<b>Permanence de confessions à l'église de Levens</b>
Mer 30 <i>De la férie</i>	<b>17h30 à 19h sacrement du pardon</b>	<b>Permanence de confessions à l'église de St André</b>
Jeu 31 <i>De la férie</i>	<b>17h30 à 19h sacrement du pardon</b>	<b>Permanence de confessions à Aspremont. Les Salettes</b>
<b>Ven 01/ Nov</b> Tous les Saints	<b>célébrations voir ci-dessous tableau</b>	<b>Fête de Toussaint</b>
<b>Sam 02</b> Fidèles défunts	<b>célébrations voir ci-dessous tableau</b>	<b>Commémoration des fidèles défunts</b>
Dim 03 <i>31° dimanche du Temps Ordinaire</i>	<b>10h Aspremont (ND de la Paix) 9h30 St André 11h Tourrette 11h Duranus 16h Levens St Antoine de Siga</b>	



*Vendredi 02 Novembre*  
**COMMÉMORATION  
DES FIDÈLES DÉFUNTS**

9H MESSE DES DÉFUNTS TOURRETTE  
11H MESSE DES DÉFUNTS À LEVENS  
18H MESSE DES DÉFUNTS À DURANUS

## Célébrations des fêtes de Toussaint à la paroisse St Pons

*Vendredi 1er Novembre*  
**FÊTE DE LA TOUSSAINT**

9H MESSE ASPREMONT (ST JACQUES)      9H MESSE À TOURRETTE  
11H MESSE À LEVENS      11H MESSE ST BLAISE  
17H MESSE ST ANDRÉ

*01 Novembre*  
**CIMETIÈRES**

ASPREMONT : 14H30 - 15H  
TOURRETTE : 10h15  
LEVENS: 15h30  
ST BLAISE: 12H15  
ST ANDRÉ: 16H

# Informations Horaires et services

Consulter la page 3, agenda de la semaine, pour horaires, célébrations et réunions

## ACCUEIL SECRÉTARIAT (SACREMENTS, INFORMATION)

### SECRETARIAT CENTRAL

15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens - du lun. au ven. de 9h à 12h

Tel: 04 93 55 98 65- En cas d'urgence: Tel 07 61 16 76 87

### PERMANENCES , ACCUEIL, INFORMATION, RÉFÉRENTS "VEILLEURS"

#### ASPREMONT

Église Saint-Jacques, Chapelle Saint-Claude, Sanctuaire Notre-Dame des Salettes

contact: "Veilleur" Catherine BELLENFANT - 06 87 69 15 78



Le jeudi à 17h30 Chapelet - Adoration - 18h Messe

#### LEVENS

Église Saint-Antonin, chap. des pénitents noirs, chap. des pénitents blancs, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue

contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56



Le vendredi - Chapelle Noire à 17h30 Chapelet - Adoration - Messe 18h

#### DURANUS

Église ND de l'assomption, Chapelle Saint-Michel

contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56

#### ST ANDRÉ DE LA ROCHE

Église Saint-André, Sainte-Claire de l'Abadie,

contact: "Veilleur" Claude BOSETTI - tél : 06 62 69 50 06



Le mercredi - Messe 18h

#### SAINT BLAISE

Église Saint Blaise

contact: "Veilleur" Catherine GHIRLANDA - tél : 06 11 50 53 01



1 fois par mois: le samedi de 14h à 16h30 Catéchèse familiale + messe

#### TOURRETTE LEVENS

Église Notre Dame de l'Assomption, chapelle du Caïre, chapelle Saint Antoine

contact: "Veilleur" Isabelle HESSE- tél : 06 77 05 18 61



Le Vendredi à 17h Chapelet - Messe 17h30

### DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

1/ **Baptême**: Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Un R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et les modalités de la préparation (3 étapes)

2/ **Mariage**: Faire la demande un an avant la date envisagée. Un R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et les modalités de la préparation

### FUNERAILLES

Le premier interlocuteur des familles c'est la société de Pompes funèbres qui fixe avec la famille et la paroisse la date des obsèques.

### DEMANDE DE MESSE

à faire dans les accueils des églises ou au secrétariat central.

### CATECHISME et AUMONERIE

**Catéchisme**: 1<sup>er</sup> contact: veilleurs dans les communautés pour information

**Aumônerie**: collèges: contact I.HESSE tél : 06 77 05 18 61

### ACTES CANONIQUES

Demandes d'extraits et attestations par courrier, tel, ou e-mail au secrétariat central. ( pas dans les accueils locaux) Notaire: Marido BEY [archivistpons@gmail.com](mailto:archivistpons@gmail.com)

Rencontrer les prêtres et le diacre de la paroisse: pour un entretien spirituel ou le sacrement du pardon

Le Père François reçoit sur rendez-vous. - Le Père Marc reçoit sur rendez-vous.

#### CURÉ

P. FRANÇOIS BANVILLET

07 61 16 76 87

[franb06@orange.fr](mailto:franb06@orange.fr)

#### VICAIRE

P. MARC TONGALAHY

07 53 55 07 61

[marctongalahy48@gmail.com](mailto:marctongalahy48@gmail.com)

#### DIACRE:

JEAN-MARIE PANIZZI

06 38 24 17 99

[jeanmariepanizzi@gmail.com](mailto:jeanmariepanizzi@gmail.com)



[stpons@nice.catholique.fr](mailto:stpons@nice.catholique.fr)



<https://paroissaintpons.e-monsite.com>